



« Le DEF
au service des
clubs... »



Pourquoi ces réunions ?

- Continuer la démarche de proximité déjà entreprise la saison dernière
- Être toujours à l'écoute des clubs
- Apporter des réponses aux sujets évoqués lors des précédentes réunions
- Faire un retour aux clubs sur les effets produits par les premières réunions (*gel des tarifs du DEF, baisse de frais de gestion U7 U9,...*)
- Informer sur l'actualité de notre football



Ordre du jour

➤ Sommaire :

- Introduction
 - Les formations IRFF
 - Le Projet club
 - L'arbitrage
 - Les emplois
 - Le football féminin
- Moments d'échanges





Les formations IRFF





Institut Régional de Formation du Football



**Regroupe l'ensemble
des formations
dédiées au Football**





Institut Régional de Formation du Football

de la Ligue de NORMANDIE

UNE VOLONTÉ

**Une volonté affirmée de la fédération
pour aider les Clubs à parfaire leurs capacités
footballistiques, leurs connaissances associatives,
sociales, réglementaires...
par le biais de formations spécifiques.**

AFFIRMÉE

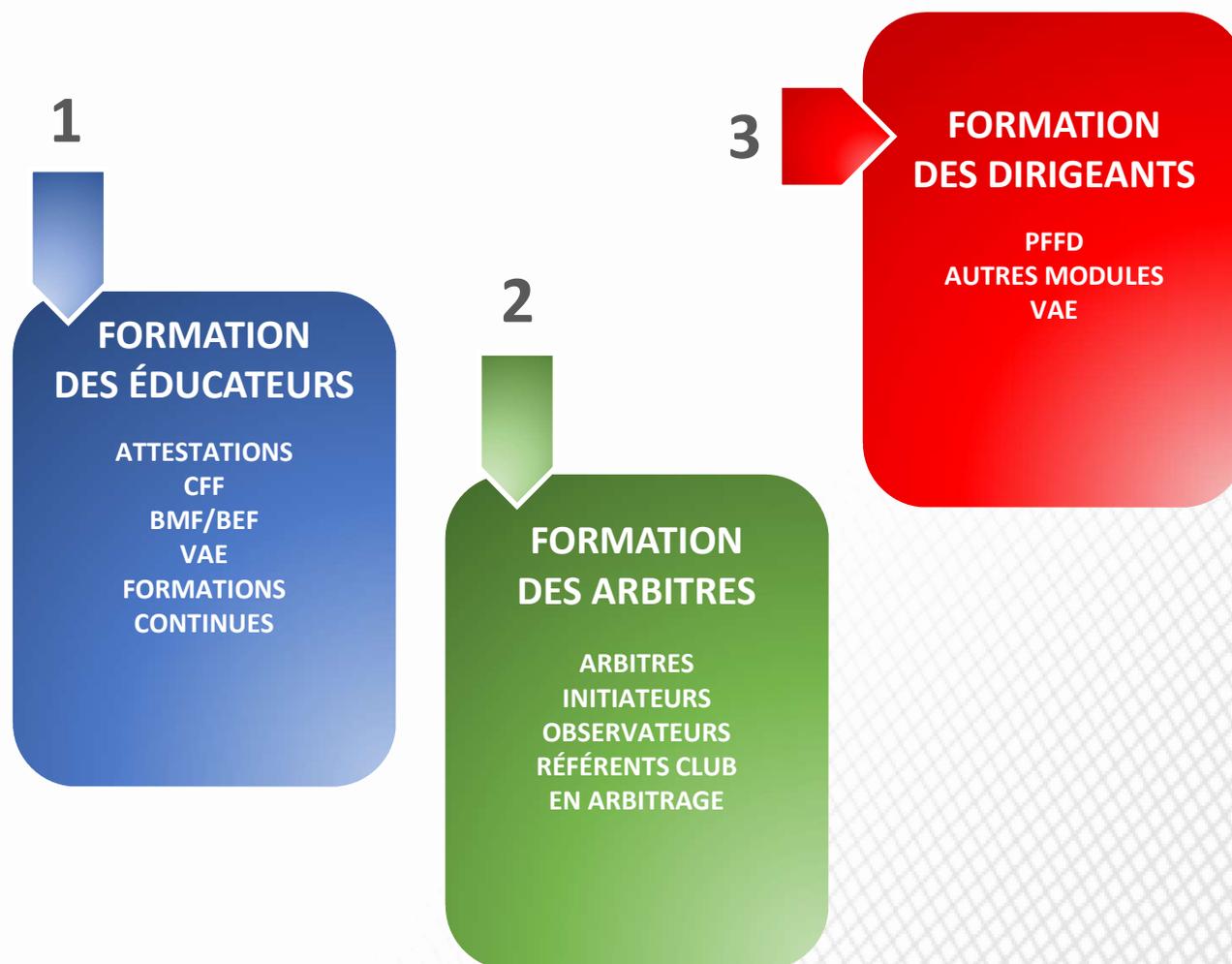
POUR

DEMAIN





3 SECTEURS D'ACTIVITÉS IR2F



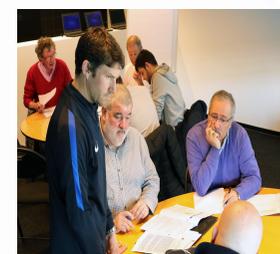


LES PROJETS DÉJÀ RÉALISÉS par la COMMISSION

49
Clubs
ont suivi
la formation



92
dirigeants
et dirigeantes
formés

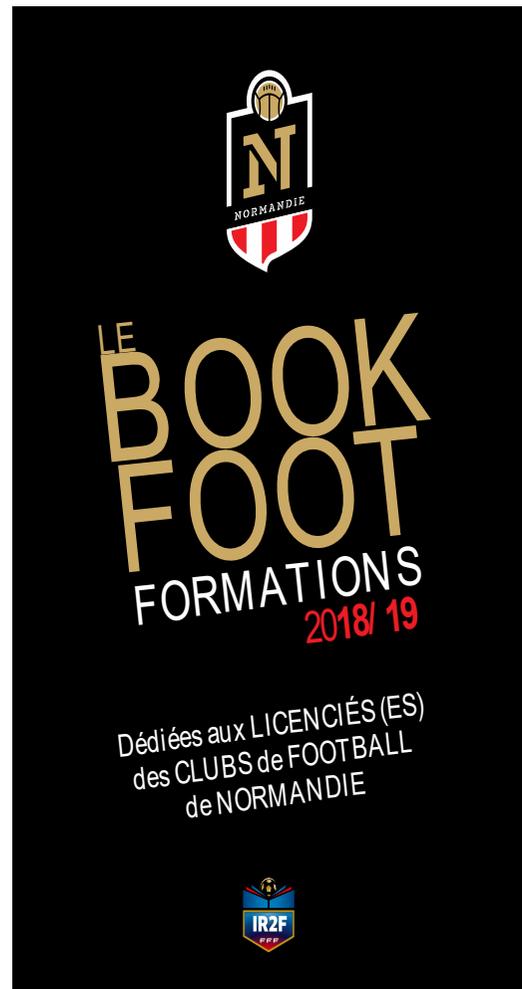


Sur 3 ans
15 sessions
de formations
proposés





LES PROJETS EN COURS de la COMMISSION



Réalisation du
BOOK FOOT

Catalogue des
formations
proposées par la LFN



FORMATION DIRIGEANTS : 12 MODULES DE FORMATION DE 4 HEURES



THÈME 1 CONNAISSANCE DE L'ASSOCIATION

(RE) DÉCOUVRIR
LE CADRE
ASSOCIATIF
DU FOOTBALL

MAITRISER
L'ENVIRONNEMENT
DE L'ASSOCIATION

APPRÉHENDER
LES RESPONSABILITÉS
DE L'ASSOCIATION
ET
DE SES DIRIGEANTS

THÈME 2 GESTION DE PROJET

MOBILISER ET
ANIMER
LES ÉQUIPES
D'UN PROJET

DÉCOUVRIR
LA MÉTHODOLOGIE
DE PROJET

CONSTRUIRE ET
PROMOUVOIR
UN PROJET

THÈME 3 FONCTION EMPLOYEUR

RECRUTER
UN SALARIÉ
ET FINANCER
UN EMPLOI

ACCOMPAGNER
LE SALARIÉ ET
DÉVELOPPER
L'EMPLOI

THÈME 4 GESTION FINANCIÈRE

S'APPROPRIER
LES CLÉS
DE LA GESTION
FINANCIÈRE

OPTIMISER
LES RESSOURCES
FINANCIÈRES
DE SON CLUB

THÈME 5 CONDUITE DE RÉUNION ET PRISE DE PAROLE EN PUBLIC

PRÉPARER
ET ANIMER
UNE RÉUNION

DÉVELOPPER
SON AISANCE
À L'ORAL



INSCRIPTIONS : comment et où s'inscrire ?

Inscriptions aux formations des dirigeants centralisées au niveau de la LFN via les sites des Districts.

Retrouvez le bulletin d'inscription sur le site de la LFN:

<https://normandie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/17/2018/03/Bulletin-dinscription.pdf>

Renseignements et inscriptions à renvoyer à : cdeboulle@normandie.fff.fr

Retrouvez la présentation détaillée des formations sous ce lien :

<https://normandie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/17/2018/03/Pr%C3%A9sentation-des-formationen.pdf>





LES AIDES FINANCIÈRES

DIRIGEANTS

PFFD – Parcours Fédéral Formation des Dirigeants

NOUVEAUTE

2 Bons de 25 € pour chaque module de formation de 4 heures

**EDUCATRICES, DIRIGEANTES, ARBITRES FEMININES
– Programme Héritage 2019**

**Dans le cadre du « *Programme Héritage 2019* »
Bons illimités dans la limite du coût de la formation**





LES AIDES FINANCIÈRES

EDUCATEURS

Module de formation :

- U6/U7
- U9
- U11
- U13
- U15
- Animatrice Fédérale

Module de formation

- U17/U19
- Seniors
- Projet Sportif et Educatif
- Projet Associatif

- Certifications
- Formations continues (3 et 4)
- Modules complémentaires

NOUVEAUTE

2 Bons de 25 € pour chaque module de 16 h (ou moins)

1 Bon de 25 € par module de 16 h (ou moins) dans la limite de 2 Bons sur la saison

ARBITRES

Formation Initiale d'arbitre

- Frais pédagogique
- IR2F en charge de la gestion administrative
- Utilisation obligatoire du contenu pédagogique de la DTA

NOUVEAUTE

2 Bons de 25 €





LES AIDES FINANCIÈRES

LES BONS DE FORMATIONS

A retrouver sur les sites du DEF et de la LFN

BONS DE FORMATION DIRIGEANTS

Lien : https://eure.fff.fr/wp-content/uploads/sites/86/2018/09/Bon-formation-Dirigeant-2018-2019_formulaire.pdf

BONS DE FORMATION EDUCATEURS

Lien : https://eure.fff.fr/wp-content/uploads/sites/86/2018/09/Bon-formation-Educateur-2018-2019_formulaire.pdf

BONS DE FORMATION ARBITRES

Lien : https://eure.fff.fr/wp-content/uploads/sites/86/2018/09/Bon-formation-Arbitre-2018-2019_formulaire.pdf

TABLEAU RECAPITULATIF D'UTILISATION DES BONS FORMATIONS

Lien : <https://eure.fff.fr/wp-content/uploads/sites/86/2018/09/Sch%C3%A9ma-dutilisation-des-bons-formations-2018-2019.pdf>





Le projet club ou le Label Jeunes FFF



Le projet club en quelques mots

■ Objectifs :

- Aider à la construction et au développement du club au moyen d'un outil structurant

- Optimiser le fonctionnement du club.



Le Projet club : 4 axes



UN OUTIL PHARE POUR PILOTER LE PROJET CLUB : LE LABEL JEUNES FFF

Projet associatif :

- Action de promotion et de recrutement
- Animation du club

Projet Educatif :

- Règles de vie :
 - Santé
- Environnement
- Fair play
- Lois du jeu et arbitrage
- Culture foot

NOUVEAUTES !



Projet sportif :

- Nouvelles pratiques proposées

Projet Encadrement et Formation:

- Evaluation du plan de formation de l'encadrement

Les axes du Projet club

➤ Le projet associatif : (48 critères)

- Structurer le club pour une organisation claire, cohérente, performante et sécurisante.
- Optimiser l'attractivité du club et développer le mieux vivre ensemble.

Exemples de critères :

- Installations/Sécurité/Effectifs.
- Animation du club/Actions de promo du club/Actions sociales.
- Relations/parents/joueurs/dirigeants/établissements scolaires.



Les axes du Projet club

➤ Le projet sportif : (32 critères)

- Définir les formes et les niveaux de pratique du club
- Déterminer les normes d'encadrement ainsi que les formes et contenus d'entraînement.

Exemples de critères :

- Organisation technique et pédagogique.
- Participation aux rencontres sportives et normes d'entraînement.
- Pratiques nouvelles (foot loisir/futsal/soccer et autres ...)



Les axes du Projet club

- Le projet éducatif : (17 critères)
- Renforcer le projet sportif à travers une bonne connaissance et un partage de règles de vie et du jeu.

Exemples de critères :

- Actions éducatives (Programme Educatif Fédéral (PEF))
- Santé/Engagement citoyen/ Environnement/ Fair-play/Règles du jeu et arbitrage/culture foot.



Les axes du Projet club

➤ Le projet d'encadrement et de formation :
(26 critères)

➤ **Evaluer les besoins en terme d'encadrement et renforcer le niveau de compétences des encadrants du club.**

Exemples de critères :

- recrutement, formation, qualité encadrement pour les dirigeants/arbitres/éducateurs/salariés.



Les Labels

- En fonction de la conduite de ces projets (**123 critères**) les clubs sont labellisés de la manière suivante :

Label Jeunes
« Espoir »

Label Jeunes
« Excellence »

Label Jeunes
« Elite »

- **Exigences FFF :**

Niveau National : Label Jeunes « Elite ».

Niveau régional : Pas obligatoire mais recommandé pour la structuration du club

Niveau départemental : pas d'exigence mais une incitation à se structurer



Le « Projet club-initiation »

Conscient de la difficulté et de la complexité pour certains de s'inscrire dans la démarche Fédérale.

Dans un souci de simplification, et considérant, tout le bien que peut apporter cet outil dans la structuration et l'animation de votre club, Le DEF vous propose un projet club allégé :

« *Le Projet club-Initiation* »

Son objectif : vous faire **prendre connaissance** de la démarche projet club en réalisant et en formalisant quelques actions, sans contraintes et sans obligation de résultats.

(Voir fiche « Projet club-Initiation »)



Objectifs pour cette saison

- Identifier les clubs qui souhaitent une aide à la mise en place du **« Projet club - Initiation »**.
- Mieux connaître les clubs
(voir fiche de renseignements club à disposition à l'issue de la réunion).
- Faire un état des lieux et concevoir la mise en place d'une ou plusieurs actions.
- Assurer un suivi et faire le bilan.
 - Qui contacter : **L. Perré, J. Bouvret, les membres de la commission de labellisation.**



Finalité du (ou des) projet club

➤ Atteindre pour votre club les objectifs suivants :

- Améliorer le fonctionnement du club.
- Optimiser le sportif et l'éducatif (football féminin et masculin).
- Augmenter le nombre de bénévoles.
- Créer un véritable esprit club.
- Valoriser l'image du club auprès de tous les publics
- Faire un état des lieux et un bilan global précis et quantifiable en fin de saison.





L'arbitrage



Situation de l'arbitrage Eurois

➤ **Au terme de la saison 2017/2018,**

Le corps arbitral du DISTRICT DE L'EURE était composé de 212 arbitres,

Répartis ainsi :

- 2 arbitres fédéraux**
- 42 arbitres de Ligue**
- 168 arbitres de District**



Situation de l'arbitrage Eurois

➤ En ce début de saison 2018/2019,
le nombre d'arbitres de DISTRICT est de :

- 91 arbitres seniors et jeunes pour 168 en Juin 2018
(*prévisionnel de 144*)

Soit un déficit de **77 arbitres** au lieu de 24 envisagés
(Arrêt, fin de carrière, démission, mutation,...)



Situation de l'arbitrage Eurois

➤ Conséquences pour le District et les clubs :

- Impossibilité de désigner des assistants en D1
- Des compétitions du District sans arbitres (D3 et D4)
- Des clubs en infraction avec le statut de l'arbitrage
- Des incidences possibles sur la régularité des compétitions et sur les divers challenges du DEF



Situation de l'arbitrage Eurois

➤ Actions mises en oeuvre :

- Une Commission de recrutement et de fidélisation des arbitres active sur le sujet
- Mailing réalisés en direction des clubs
- Articles sur le site du District
- Organisation d'un examen supplémentaire d'arbitres stagiaires
- Informations sur le statut de l'arbitrage
- une communication régulière sur la situation des clubs en regard du Statut de l'arbitrage



Statut de l'arbitrage : obligations des clubs

Article 41 : Le recrutement des arbitres est obligatoire pour les clubs participant aux compétitions officielles .

Niveaux de compétition	Obligations	
	Nombre d'arbitres	
	total	dont Majeurs
National 2 et 3	5	2
Régional 1	4	2
Régional 2	3	1
Régional 3 et Départemental 1	2	1
Autres Chpt Départemental *	1	1

*** les clubs évoluant en dernière division de District, les clubs n'engageant que des équipes de jeunes et autres championnats féminins ainsi que les clubs évoluant exclusivement en Critérium du dimanche matin sont exemptés de ces obligations.**



Statut de l'arbitrage : obligations des clubs

	Article 46 - Sanctions financières				Article 47 - Sanctions sportives		
	Nombre d'années d'infraction				Nombre d'années d'infraction		
Niveaux de compétition	1ère année	2ème année	3ème année	4ème année et plus	1ère année	2ème année	3ème année et plus
National 2 et 3	300 €	600 €	900 €	1 200 €	moins 2 mutès	moins 4 mutès	Zéro muté et interdiction d'accession
Régional 1	180 €	360 €	540 €	720 €			
Régional 2	140 €	280 €	420 €	560 €			
Régional 3 et Départemental 1	120 €	240 €	360 €	480 €			
Autres Chpt Départemental	50 €	100 €	150 €	200 €			



Statut de l'arbitrage :

➤ Article 45 : Mesures d'encouragement :

Possibilité de pouvoir bénéficier d'un (voire 2 maximum) muté supplémentaire dans l'équipe (ou les équipes) de leur choix pour les clubs comptant dans leur rang un (voire 2) arbitre en plus de leur obligation réglementaire.



Avoir des arbitres :

➤ Quels avantages pour les clubs :

- Ne plus subir les sanctions réglementaires
- Des rencontres bien « encadrées »
- Des compétitions plus régulières et moins « risquées »
- Pouvoir faire bénéficier les équipes et les dirigeants du club du savoir de l'arbitre pour un regard différent de tous envers l'arbitrage
- Intégrer et faire participer l'arbitre à toutes les instances et manifestations du club
- L'arbitre du club peut et doit être le moteur du recrutement au sein du club vis-à-vis de vos licenciés.



Actions de la CDRFA

Recrutement et fidélisation

- Nomination de référent arbitre au sein du club.
- Instauration du parrain d'arbitre afin de l'accompagner lors de ses 1ers matchs.
- Intégration de l'arbitre dans les instances du club
- Création du challenge de l'arbitrage.
- Aide au financement de l'inscription d'un arbitre stagiaire : 2 x 25 € via les bons de formation FFF, lors de l'inscription **et 40 € versés par le DEF lors du renouvellement de l'arbitre stagiaire la 2^{ème} saison** pour un cout de **90 € (soit 0 € à la charge du club)**



Vos interlocuteurs

➤ Recrutement et fidélisation

Besoin d'aide ou de renseignements, contactez :

- **M. Frédéric MARTIN**

Président de la Commission Départementale
de Recrutement et de Fidélisation des
Arbitres

- **M. Jacques FECIL**

Président de la Commission Départementale
des Arbitres



Interrogations des clubs

➤ Arbitrage des U13 : Beaucoup de clubs n'encouragent pas spontanément les jeunes U13 à officier à la touche, même lorsqu'ils présentent des remplaçants

- Des sensibilisations et formations sont initiées lors des journées de la rentrée du foot U13 et poursuivies lors du Festival foot U13.
- Relancer les clubs pour le respect de l'arbitrage des jeunes par les jeunes suivant les préconisations de la DTN
- Relever les comportements inappropriés des éducateurs ou accompagnants en cas d'abus avec possibilité de le notifier sur la FMI par l'arbitre lors des rencontres.



Interrogations des clubs

➤ **Absentéisme des arbitres : Des CDA proposent des sanctions de non-désignation automatique lorsque l'arbitre ne répond pas à sa convocation sans raison valable.**

- Les arbitres sont déjà entendus et sanctionnés par la CDA.
- Ces décisions ne sont pas soumises à publication sur le site du DEF. (CNIL oblige)
- Possibilité d'émettre des vœux pour faire évoluer le Statut de l'arbitrage.



Interrogations des clubs

➤ Les arbitres-joueurs :

- Mesure très peu utilisée par les clubs par absence de volontaires ou par méconnaissance.

- Avantages :

 - 2 arbitres joueurs à 10 matchs minimum chacun = 1 arbitre

 - 1 arbitre joueur à 20 matchs ou plus = 1 arbitre

- Relancer cette possibilité via une campagne d'information en s'appuyant sur les textes réglementaires.

➤ Les arbitres auxiliaires :

Plusieurs clubs ont fait la remarque que le DEF ne propose qu'une seule formation en Juin :

➔ Mise en place d'une 2^{ème} session de formation d'arbitres auxiliaires courant Novembre au DEF



Interrogations des clubs

➤ Les examens d'arbitres : Manque d'informations sur les dates et conditions d'examens

- Les formations et examens sont fixés par la DTA et mises en place par la LFN avec la collaboration des CDA.
- Amplifier la communication en direction des clubs.
- Mails d'informations aux présidents de clubs, correspondants et référents arbitres relatifs aux sessions d'examens.



Interrogations des clubs

➤ Le règlement des frais d'arbitrage : *(péréquation ou non)*

Point simplifié suite à la mise en place de la FMI.

Si péréquation, les frais sont réglés par le centre de gestion puis prélevés équitablement sur le compte de chaque club.

(info disponible sur le site du DEF)

NIVEAU REGIONAL	
Compétitions	Règlement des arbitres par :
<u>CHAMPIONNATS REGIONAUX</u> <i>(seniors et jeunes)</i>	Ligue de Normandie <i>Dans le cadre d'une caisse de péréquation</i>
<ul style="list-style-type: none">• Challenge U14• U13 R1 et R2	LES CLUBS Le jour de la rencontre
<u>COUPES REGIONALES</u> <i>(seniors et jeunes)</i> <i>Y compris la coupe de France</i>	Ligue de Normandie <i>Dans le cadre d'une caisse de péréquation</i>



Interrogations des clubs

➤ Le règlement des frais d'arbitrage :

NIVEAU DEPARTEMENTAL	
Compétitions	Règlement des arbitres par :
<p><u>CHAMPIONNATS :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Seniors D1 - D2 – D3• U18 D1 – D2 – D3• U15 D1• U13 D1 <p><u>COUPES :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Coupe Seniors A.Mandle• Coupe des Réserves P. Saïdani• Coupe U18 M. Berthois• Coupe U15 A. Leduc• Festival FOOT U13• Futsal Seniors et Jeunes	<p>District de l'Eure de Football à J+10 (pour les matchs du dimanche) à J+11 (pour les matchs du samedi) <i>Dans le cadre d'une caisse de péréquation</i></p>



Interrogations des clubs

Le règlement des frais d'arbitrage :

NIVEAU DEPARTEMENTAL	
Compétitions	Règlement des arbitres par :
<p><u>CHAMPIONNATS :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Seniors D4• Seniors Féminines• U17 F, U14 F• Critérium du Matin• U15 D2 – D3 <p><u>COUPES :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Coupe du Matin L. Boland• Coupe Seniors Féminine• Coupe U17F, U14F	<p>LES CLUBS Le jour de la rencontre</p>





Les emplois





Parcours Emploi Compétences (PEC)

- **OBJECTIF** : suite à l'arrêt des aides à l'emploi, le PEC a été créé afin d'accompagner dans sa formation et dans son insertion professionnelle un salarié motivé, volontaire, prêt à se former et à s'investir





Parcours Emploi Compétences (PEC)

- **Le PEC, pour quoi ?** : pour que les bénéficiaires puissent s'engager dans un parcours qualifiant et professionnalisant avec un accompagnement renforcé (diagnostic, sélection d'employeurs, suivi), une formation et un tutorat au sein de la structure.
- **Le PEC, pour qui ?** : les personnes éloignées du marché du travail, les bénéficiaires du RSA, les résidents des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV), les travailleurs handicapés,...
- **Le PEC, avec qui ?** :
 - Des employeurs du secteur non marchand (Clubs et associations, administrations, collectivités, Organismes privés à but non lucratif, ...)
 - Des prescripteurs : Pôle Emploi, Cap Emploi-SAMETH (publics handicaps), Missions Locales (publics -26 ans)
- **Le PEC, avec quelles aides pour les employeurs ?** :
 - Une prise en charge de 35% à 60% du SMIC Horaire Brut (arrêté Préfet Région 2/3/2018)
 - Une Exonération des charges sociales et patronales à l'identique CUI-CAE...



Parcours Emploi Compétences (PEC)

- **Le PEC, quelle durée ?** : contrat de 9 mois minimum à 12 mois maximum renouvelable jusqu'à 24 mois après évaluation (respect des engagements)
- **Combien ça coûte ?** : en 2018, le SMIC Brut mensuel s'élève à **1 498,47€ (taux horaire de 9,88€)**
- **Contact** : www.normandie.drdjscs.gouv.fr

Pour un Contrat de 35H/semaine	35% SMIC Brut (aide Etat)	50% SMIC Brut (aide Etat)	60% SMIC Brut (Aide Etat)
Rémunération pour le salarié	1 498,47€ (1 153,82€ net)	1 498,47€ (1 153,82€ net)	1 498,47€ (1 153,82€ net)
Coût Formation pour le Club	0€	0€	0€
Coût pour le Club (Salaire+Formation) / mois	974,00€	749,24€	599,39€



L'Apprentissage

- **OBJECTIF** : permettre à un jeune de 16 à 25 ans de se former et d'apprendre un métier à travers une formation professionnelle en alternance (entre le Centre de Formation d'Apprentissage (CFA) et l'Entreprise)
- **Où et quelles formations ?** : voir site CFA Métiers de l'Animation et du Sport de Normandie <http://cfa-bn.fr/> / <http://cfa-bn.fr/contrat-dapprentissage/>
- **Qui peut embaucher un apprenti ?** : toute structure publique ou privée (Clubs et associations, entreprises, sociétés commerciales, collectivités, indépendants,...)
- **Sous quel type de contrat ?** : signature d'un contrat CDD ou CDI temps plein (35H) sur la durée de la formation
- **Quelles sont les aides pour l'employeur ?**
 - Prime de 1000€ / année de formation (si -11 salariés)
 - Conseil Régional : aide de 1000€ recrutement apprenti +18 ans
 - Exonération totale charges patronales et salariales (si -11 salariés)
 - CNDS : aide individualisée sur dossier (aide moyenne de 3 000€)



L'Apprentissage

➤ Combien ça coûte ? :

- Financement total de la formation par le CFA donc 0€ pour le Club
- Rémunération de l'apprenti : calcul en fonction de l'âge et la formation (niveau et durée) de 25% et 61% du SMIC (au 1^{er} janvier 2018)

Pour un Contrat de 35H/semaine	-18 ans	De 18 à 20 ans	+ 21 ans
Rémunération pour le salarié	1 ^{ère} An. = 374,62€	1 ^{ère} An. = 614,37€	1 ^{ère} An. = 794,19€
	2 ^{ème} An. = 554,43€	2 ^{ème} An. = 734,25€	2 ^{ème} An. = 914,06€
Coût Formation (BMF/BEF) pour le Club	0€	0€	0€
Coût pour le Club (Salaire+Formation) / mois	1 ^{ère} An. = 300,00€	1 ^{ère} An. = 320,00€	1 ^{ère} An. = 360,00€
	2 ^{ème} An. = 300,00€	2 ^{ème} An. = 300,00€	2 ^{ème} An. = 330,00€ 49



Le Service Civique

- Destiné aux jeunes de **16 à 25 ans**
- Il s'agit :
- D'un **engagement volontaire** d'une durée de **6 à 12 mois**
- Pour l'accomplissement d'une **mission d'intérêt général** dans un des 9 domaines d'intervention reconnus prioritaires pour la Nation
- Représentant **au moins 24 heures hebdomadaires**
- Donnant lieu à une **indemnité prise en charge par l'Etat (472.97 €)** et d'un **soutien complémentaire pris en charge par la structure d'accueil (107.58 €)** soit environ **580 € par mois ***
- Ouvrant droit à un **régime complet de protection sociale** financé par l'Etat
- Pouvant être effectué auprès d'**organismes à but non lucratif** ou de **personnes morales de droit public**, en France ou à l'étranger.



faites le saut

VOTRE MISSION VOUS ATTEND SUR
SERVICE-CIVIQUE.GOUV.FR
#FAITESLESAUT

16 À 25 ANS

30 ANS
EN SITUATION
DE HANDICAP

FRANCE
ET
ÉTRANGER

50

** Montant en vigueur à partir du 01/02/2017*



Le Football Féminin et la Coupe du Monde Féminine 2019 Au Havre



Le football féminin

UN OBJECTIF : En s'appuyant sur le formidable élan que va générer la Coupe du Monde Féminine au HAVRE :

→ Augmenter, le nombre de pratiquantes, de dirigeantes, d'arbitres féminines et d'éducatrices en dépassant la barre symbolique des :

**10 000 licenciées féminines
en 2020 en Normandie**

- 8581 licenciées en Juin 2018 dont 1483 dans l'Eure**
- Les licenciées féminines représentent 8% du total de nos licences.**
- Plus 15 % de licenciées féminines entre 09/2017 et 09/2018**



3 grands axes pour le football féminin

1/ Structurer les clubs amateurs locaux

- Développer des sections féminines de Football
- Mettre en place le projet :

« Le Mondial des p'tiotes normandes »

- Valoriser nos clubs à travers le Label Féminin
(A l'horizon 2020, multiplier par 2 les clubs labellisés en Normandie)



3 grands axes pour le football féminin

2/ Promouvoir et valoriser le Bénévolat

- Mettre en avant les référentes féminines et les personnes ressources déjà présentes dans les clubs,
- Inciter les femmes à participer aux modules de formation féminins (*prise en charge intégrale des coûts de formation par la Ligue*)
- Accompagner la formation spécifique des Educateurs/Educatrices en abondant par des bons formations, (*Objectif : former 150 personnes supplémentaires par an pour encadrer le football féminin*)



3 grands axes pour le football féminin

3/ Promouvoir et Développer les pratiques

- Mettre en place une ligne conductrice Ligue-Districts pour une meilleure visibilité des clubs sur le foot féminin
- Développer les plateaux féminins spécifiques des catégories U6F à U11F,
- Mener des actions fortes en lien avec le milieu scolaire.
(Clubs et secteurs à potentiel identifiés par la LFN, et liens avec les clubs)
- Rendre lisible et attractive l'offre de Pratique Féminine,
- Adapter les compétitions traditionnelles aux licenciées,
- Proposer une offre de pratique diversifiée *(Futsal, Beach Soccer, Loisirs...)*
- Accompagner des clubs structurés vers le niveau national



Le Mondial des « p'tiotes normandes »

**Créer l'évènement
autour d'un grand projet féminin normand :**

Le Mondial des « p'tiotes normandes U9F »



Le Mondial des « p'tiotes normandes »



La Ligue de Football de Normandie lance l'opération
« Le Mondial des P'tiotes Normandes »
dans le cadre de la Coupe du Monde Féminine 2019 en France.



Le Mondial des « p'tiotes normandes »

Cette action menée par l'Equipe Technique Régionale est un projet structurant pour les clubs qui doivent répondre :

- à la licence club (clubs nationaux)**
- aux obligations d'avoir une équipe féminine (clubs R1-R2-R3)**
- au cahier des charges du Label Jeunes et/ou du Label Ecole Féminine de Football**
- au souhait d'accueillir un public mixte**



Le Mondial des « p'tiotes normandes »

L'objectif est d'accompagner les clubs pour créer une équipe U9F et de participer aux plateaux spécifiques féminins mis en place dans chaque secteur.

Pour participer, rien de plus simple :

- Définissez un référent football féminin sur Foot club
- Remplissez le formulaire d'inscription **Google Forms**
- Récupérer votre kit de communication au siège de votre district
- Participer à la réunion d'information pour avoir le kit clé en main pour créer une équipe U9F



Le Mondial des « p'tiotes normandes »

Les conditions de participation :

- Participer à une journée d'informations avec le référent féminin du club (les 05 Novembre 2018 et 14 janvier 2019)
- Encadrement : Educateur(trice) à minima Animatrice Fédérale ou Module U9 (formation possible dans la saison)
- Dirigeante : 1 par équipe
- Effectif : 7 joueuses licenciées (U7F – U8F – U9F)
- Manifestations : Participer à 5 plateaux U9F minimum
- Participer à la Journée Nationale des Débutants
 - *Pour plus de renseignements s'adresser à Ludovic PERRE*



Le Mondial des « p'tiotes normandes »

Toutes les équipes U9F engagées seront conviées à un match de la Coupe du Monde 2019 le samedi 8 juin 2019 au stade Océane au Havre (*sous réserve de répondre aux conditions de participation*)



Le lien pour l'inscription

https://docs.google.com/forms/d/1h_5sgZRY6qcV2GcAnJeZRXHePU5sk3tZaVdlhr-BPAo/edit

Ensemble, faisons de cet évènement, une fête et un héritage pour le Football Normand !



La Coupe du Monde 2019 au HAVRE



COUPE DU MONDE FÉMININE
FRANCE 2019



La Coupe du Monde 2019 au HAVRE

Le calendrier

- **Compétition du 7 Juin au 7 Juillet pour 52 rencontres et 24 équipes dans 9 villes hôtes**
- **7 matchs au Havre du Samedi 8 au Jeudi 27 Juin**
- **Soit 5 matchs de poule + 1 1/8^{ème} de finale + 1 ¼ de finale au Stade Océane**
- **Possibilité d'avoir la France au Havre en 1/8^{ème} ou en ¼ de finale**



FIFA™
COUPE DU MONDE FÉMININE
FRANCE 2019



La Coupe du Monde 2019 au HAVRE

Les faits marquants

Tournée promotionnelle dans toute la Normandie de Septembre 2018 à Juin 2019 (10 dates) dont une dans l'Eure à la foire des Andelys (8 et 9 Septembre)



Voir détails sur le site de la LFN



COUPE DU MONDE FÉMININE
FRANCE 2019



La Coupe du Monde 2019 au HAVRE

Les grandes étapes

- Programme volontaires : 250 bénévoles recrutés au Havre pour la Coupe du Monde (*inscriptions possible jusqu'en Décembre 2018*)

Lien : fr.fifa.com/volontaires2019

- Tirage au sort le 8 Décembre 2018 à Paris

- Match international féminin **France – Etats Unis** au Havre le 19 Janvier 2019 (à confirmer)



COUPE DU MONDE FÉMININE
FRANCE 2019



La Coupe du Monde 2019 au HAVRE

Les grandes étapes : la billetterie

- Des tarifs abordables pour les matchs afin de donner accès au plus grand nombre.
 - 3 types de packs (3, 4 ou 7 matchs)
 - 4 catégories de tarifs
 - possibilités de places à moins de 10 €
- Ouverture de la billetterie le 19/09/18 pour la famille du foot (des réductions de 10 à 15 %) bons de commandes disponibles auprès des clubs
 - et à compter du 19/10/18 pour le grand public

lien : <http://fr.fifa.com/fifa.wwc/tickets>



FIFA™
COUPE DU MONDE FÉMININE
FRANCE 2019



La Coupe du Monde 2019 au HAVRE



VENEZ NOMBREUSES...
et NOMBREUX



FIFA™
COUPE DU MONDE FÉMININE
FRANCE 2019





Merci
de votre attention...

